



ECOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES Maison de la Danse et des Arts Jean Quééré

DOSSIER D'INSCRIPTION 2022 - 2023

Nom et prénom de l'élève

Date de naissance Établissement scolaire 2022 - 2023.....

AdresseCP et Ville.....

Tél Portable

E-mail@.....

Nom et prénom du père

Tél. travail

Nom et prénom de la mère

Tél. travail

N° d'allocataire CAF - MSA - aide aux enfants **landivisiens** selon le quotient familial (fournir une attestation récente)

Enfant de plus de 8 ans : autorisé (e) à partir seul (e) : oui non
L'élève n'est plus sous la responsabilité du professeur dès la fin du cours.

Cours : Lundi 17h/18h30 (7-10 ans) Lundi 18h30/20h (7-10 ans) Vendredi 17h/18h30 (7-10 ans) Vendredi 18h30/20h (11 ans et plus)

CALCUL DU TARIF (mettre une croix dans les cases correspondantes)

Enfant (7-10 ans)
Ados (11 ans et +)
Étudiant
Pass Culture

Landivisiau
Hors Landivisiau

1^e enfant
2^e enfant
3^e enfant

Tarif
.....

Règlement à la perception (en totalité)
Prélèvement sur le Pass Culture

Règlement par 3 prélèvements automatiques

Droit à l'image : autorisation photo/film

Interne « école de dessin » oui non
Presse locale oui non
Site Internet Ville Landivisiau oui non
Landivisiau Le Mag... oui non

Personne (s) autorisée (s) à prendre l'enfant autre que les parents : nom et téléphone

.....
.....
.....

Règlement intérieur - Autorisation de soins

Je soussigné (e)..... responsable légal de l'enfant.....
déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école municipale d'arts plastiques et m'engage à le respecter. J'autorise le Directeur/professeur et/ou le Service Médical d'Urgence à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait le.....

Signature :

